

Signature à Rabat d'une convention de coopération maroco-belge dans les domaines de l'eau et de l'agriculture

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 25-11-2009 19:58:16

Une convention a été signée, mardi à Rabat, entre le Maroc et la Belgique dans les domaines de l'eau et de l'agriculture d'un montant global de 67 millions d'euros, à l'issue des travaux de la commission mixte maroco-belge qui s'est tenue les 23 et 24 novembre.

En vertu de cette convention conclue dans le cadre du Programme indicatif de coopération (2010-2013), la Belgique apportera une contribution de l'ordre de 33,5 millions d'euros portant sur un accompagnement de la mise en œuvre du pilier II du Plan Maroc Vert visant à développer une stratégie orientée vers les exploitants plus fragiles, en favorisant une meilleure productivité, une plus grande valorisation de la production et une pérennisation du revenu agricole.

Dans ce cadre, deux composantes ont été identifiées. La première prévoit le financement, pour un montant de 20 millions d'euros de deux grandes interventions, d'une part dans la région du Souss-Massa-Drâa et d'autre part dans les régions du Nord et l'Oriental.

Cet appui portera sur des actions de reconversion, d'intensification et de valorisation de la production des filières porteuses retenues dans les plans agricoles régionaux.

La 2ème composante, pour un montant de 3,5 millions d'euros, concerne l'appui institutionnel pour renforcer les capacités d'intervention notamment de l'Agence de développement agricole chargé de la mise en œuvre du Plan Maroc Vert et de l'Office national de la sécurité sanitaire des aliments.

La Belgique étudiera également la possibilité de financer un programme d'aide budgétaire sectorielle pour l'appui aux actions transversales portant principalement sur les thématiques d'aménagement de l'espace agricole et de la modernisation de la petite et moyenne hydraulique, qui devra permettre de contribuer à une meilleure gestion des ressources naturelles.

A cet effet, une réserve de 10 millions d'euros sera inscrite dans le Programme indicatif de coopération.

Dans le domaine de l'eau, l'appui de la coopération maroco-belge portera sur la gestion intégrée des ressources en eau, pour un montant global de 33,5 millions d'euros.

En se basant sur la stratégie de développement du secteur de l'eau dont la mise en œuvre incombe au secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement, trois composantes ont été identifiées. Une 1ère, pour un montant de 5,5 millions d'euros, concerne l'appui institutionnel et opérationnel aux agences de bassins hydrauliques.

La deuxième composante concerne l'appui au programme national d'assainissement (PNA), pour un montant de 23 millions d'euros, alors que la 3ème composante vise la mise à niveau

environnementale des écoles rurales dans les zones de concentration de la coopération maroco-belge.

Cette mise à niveau, pour un montant de 5 millions d'euros, comprendra à la fois un volet de mise à niveau sanitaire des écoles et un volet de sensibilisation et d'éducation sur la nécessité de préserver et de protéger l'environnement naturel et sur des bonnes pratiques d'hygiène.

La convention a été signée par M. Taib Fassi Fihri, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, et M. Charles Michel, ministre belge de la Coopération au Développement, en présence de LL.AA.RR le Prince Philippe de Belgique et la Princesse Mathilde.

Ont assisté également à la cérémonie de signature Mme Amina Benkhadra, ministre de l'Energie, des mines, de l'eau et de l'environnement, M. Abdelkébir Zahoud, secrétaire d'Etat chargé de l'eau et de l'environnement et M. Aziz Akhennouch, ministre de l'Agriculture et de la pêche maritime.

MM. Fassi Fihri et Charles Michel ont également signé le procès-verbal de la 18ème session de la commission mixte de coopération au développement entre le Maroc et la Belgique

Le document signé se "réjouit" du climat de solidarité et de collaboration fructueuse ayant marqué les travaux de la commission et revient sur le PIC 2010-2013 et la contribution de la partie belge à l'INDH.

MAPF